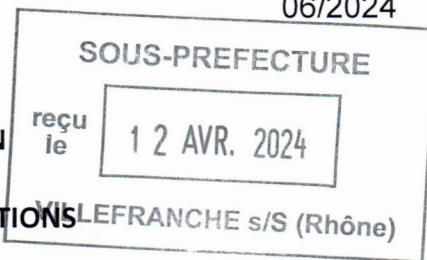


06/2024



SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 9 AVRIL 2024**

Nombre de Conseillers en exercice : 18 titulaires

Nombre de présents : 12

Nombre d'exprimés : 15

Le Comité syndical s'est réuni en séance publique, Salle Multifonctions à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à Anse, le mardi neuf avril à onze heures.

Etaient présents :

Délégués du Département : Daniel POMERET, Pascale BAY, Michel THIEN, Martine PUBLIE (titulaires)
Sylvie EPINAT (Suppléante)

Délégués de la CCBPD : Jacques PARIOST, Christian GALLET, Laurent DUBUY, René BLANCHET (titulaires)
Xavier FELIX (Suppléant)

Délégués de la CAVBS : Edith LAFORET (Titulaire)
Jean-Pierre DUMONTET (Suppléant)

Absents Excusés :

Délégués du département : Bruno PEYLACHON, Béatrice BERTHOUX (titulaires)
M. Daniel JULLIEN, M. Christian VIVIER-MERLE (suppléants)

Délégués de la CCBPD : Marie-Pierre TEYSSIER, Valérie DUGELAY, Jean-Luc LAFOND (titulaires)
Gérard CHARDON, Marie Claire PAQUET, Luc FERJULE (suppléants)

Délégués de la CAVBS : Thomas RAVIER, Gaëtan LIEVRE, Pascal RONZIERE (titulaires)
Ghislain DE LONGEVIALLE (suppléant)

Délégué de la Métropole : Pascal DAVID (titulaire)
Gilbert-Luc DEVINAZ (suppléant)

Pouvoirs :

Délégués du Département : Béatrice BERTHOUX donne pouvoir à Michel THIEN
Valérie DUGELAY donne pouvoir à Pascale BAY

Délégués de la Métropole de Lyon : Pascal DAVID donne pouvoir à Jacques PARIOST

Jacques PARIOST est désigné Secrétaire de séance.

La majorité des membres en exercice assiste à la séance.

VOTE DES PARTICIPATIONS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Il sera proposé de reconduire les participations aux frais de fonctionnement à :

- Département du Rhône : **8 910 €**
- Métropole : **990€**
- Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : **9 900 €**
- Communauté d'Agglomération de Villefranche sur Saône : **5 400 €**

LE COMITE SYNDICAL

A l'unanimité des membres présents

- 1°) **ACCEPTE** de reconduire les participations aux frais de fonctionnement pour 2024
- 2°) **CHARGE** Monsieur le Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Daniel POMERET



Le secrétaire

Jacques PARIOST

Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-Préfecture
et affichage sur le site internet de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées